

Interpellation à la Municipalité de Ludovic Paschoud du 27.10.2025

Malaise et interrogation sur la programmation culturelle à Lutry

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,
Messieurs les Municipaux,

J'aimerais exprimer un profond malaise à la suite de l'annonce des concerts de Francis Lalanne les 23 et 24 janvier 2026 à l'Esprit Frappeur, un lieu culturel que notre commune soutient de manière importante par le biais de subventions publiques.

Bien sûr, je suis attaché à la liberté artistique et à la liberté d'expression. Mais il me semble difficile d'ignorer les prises de position récentes et répétées de cet artiste, qui posent de sérieuses questions de cohérence avec les valeurs que nous défendons collectivement.

En 2025, Francis Lalanne a effectué un voyage très médiatisé en Russie, où il a multiplié les gestes de soutien au régime de Vladimir Poutine.

- Il a participé aux commémorations du 9 mai à Moscou, aux côtés de représentants officiels russes.
- Il a ensuite accordé plusieurs interviews exprimant son soutien à « l'opération spéciale », autrement dit à l'invasion de l'Ukraine.
- Le 7 juin 2025, il a publié une chanson intitulée « *Ma Russie, terre natale* », en duo avec la chanteuse russe Elena Maximova — un clip perçu comme un hymne pro-Kremlin.
- En juillet, il a même reçu un portrait dédicacé de Vladimir Poutine, ce qu'il a présenté comme un honneur.

Dans plusieurs déclarations, il a également affirmé vouloir « chanter pour les soldats russes sur le front ukrainien » et répété que « la guerre avait été imposée à la Russie par l'Occident ». Ces propos ont été largement condamnés dans les médias européens et qualifiés de complotistes pro-russes.

Je n'ai évidemment rien contre la diversité d'opinions ou la provocation artistique et mon interpellation ne plaide pas pour la censure. Je relève toutefois que la liberté artistique ne doit pas être détournée afin de nuire à nos valeurs fondamentales et démocratique

Dès lors, j'interpelle à la Municipalité en lui posant les questions suivantes :

- si elle a été informée de cette programmation ;
- si elle la juge compatible avec le soutien communal ;
- Le cas échéant qu'elles sont les réflexions que la Municipalité entend entreprendre en la matière ?

Je vous remercie de votre attention.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke ending in a vertical bar.

Ludovic Paschoud